

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du quatre septembre deux mil dix-sept

L'an deux mil dix sept et le 4 septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de Conseil de la mairie sous la présidence de Mr GROSSIN Jean, Maire.

Présents : M. GROSSIN Jean, Maire, Mmes : DUBREUIL Virginie, GUILBAUD Guylène, PONCET Nathalie, Mrs DUPÉ Raymond, DUPÉ Frédéric, JOLLY Benoît, JOLLY Claude, MORNET Jean-Claude.

Absente excusée : Laure BERRIAU

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE - PROGRAMME 2017

Le Conseil retient l'entreprise COLAS, agence des Sables d'Olonne, pour les travaux de voirie 2017-2018 pour un montant total de 185.238,00 € HT.

AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX CONCERNANT L'AMENAGEMENT DE LA COUR ET DES ABORDS DE L'ECOLE

Le Conseil accepte l'avenant en plus value d'un montant de 9.448,80 € HT pour l'entreprise GTP de St Gilles Croix de Vie.

CONTRAT DE PRESTATIONS POUR LE BALAYAGE DES CANIVEAUX, DES RUES ET PLACES

Le Conseil accepte les conditions et les tarifs du contrat de balayage des caniveaux, rues et places proposé par la société COVED, à partir du 1er octobre 2017, pour une durée de 3 ans.

CONVENTION AVEC LA VILLE DE ST HILAIRE DE RIEZ

Une convention de partenariat est signée avec la ville de St Hilaire de Riez pour l'emprunt de documents à la Médiathèque pour les élèves de l'école de St Maixent.

ENTRETIEN DU CHEMIN PRIVÉ DU LOGIS

Le Conseil décide de ne pas procéder à l'entretien du chemin privé du Logis, cette voie étant en impasse et non ouverte à la circulation publique.

En mairie, le 6 septembre 2017
Le Maire,
Jean GROSSIN